

## MAZÈRES-LEZONS

# Une fiscalité maîtrisée

Le Conseil municipal s'est réuni le 9 mars dernier pour adopter le budget de l'exercice 2012 qui s'équilibre à la somme de 2 756 974 €, en section de fonctionnement, et à la somme de 2 627 178 €, en section d'investissement.

Parmi l'ensemble des investissements programmés cette année, de gros travaux seront réalisés comme la réfection de la salle des sports, la réfection du bâtiment du centre social, la rénovation des réseaux et l'aménagement urbain des rues de la République et Louis-Barthou, la rénovation complète du parc d'éclairage public en vue de réaliser des économies d'énergie, la réhabilitation des paratonnerres...

Malgré ce programme ambitieux de travaux, l'évolution des taux des trois taxes locales a été cantonnée à l'évolution du coût de l'inflation.

### Autres délibérations

Parmi les autres délibérations adoptées par le Conseil municipal:

adoption du compte administratif et du compte de gestion 2011 qui présentent un résultat global excédentaire de 1 586 263,33 €, somme qui est affectée en report sur le budget primitif 2012 ; création d'un poste supplémentaire d'adjoint technique à temps non complet au sein de la crèche municipale ; approbation du projet du Syndicat d'énergie pour l'enfouissement des réseaux sur les rues de la République et Louis-Barthou ; adhésion au nouveau service intercommunal de voirie et réseaux mis en place par l'Agence publique de gestion locale ; approbation de l'augmentation des taux des contrats d'assurances statutaires liée au report légal de l'âge de la retraite ; acquisition de terrain en vue de l'élargissement de la rue Louis-Barthou et demande de subventions dans le cadre de la réhabilitation du parc d'éclairage public de la commune.

L'ensemble des décisions ont été prises à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

Sud Ouest 5 avril 2012